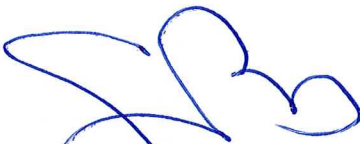


# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 10 mai 2023, le règlement numéro 338-2023 remplaçant le règlement de modification des tarifs pour une demande de révision de l'évaluation foncière (#253-2014).

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 15 mai 2023.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 15 mai 2023 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2023.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**